

# Brèves d'info

Bulletin d'informations du Syndicat FO - DGFIP 78  
Janvier – Février 2018 numéro 25

Libre et indépendant  
e-mail : fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr

## Avertissement

Vous ne lirez rien sur le bébé prince de Kate Middleton, rien sur les obsèques de Johnny, rien sur Neymar, rien sur Jeremstar, rien sur les Tuche, rien sur Brigitte Macron, rien sur les adieux de Michel Sardou ou d'Elton John...

Mais lisez plutôt...

## Sommaire du n°

**Page 1 :** « en marche » pour une bonne année ?

**Page 2 :** mercato des Directeurs

**Page 2 :** annonce le bon coin « Bureau AGFIP »

**Page 2 :** Wesh Wesh Tchat avec le DG

**Page 2 :** le parcours du combattant des TH

**Page 3 :** écopaturages au CFP de St Germain en Laye

**Page 3 et 4 :** 10 000 affections psychiques ont été reconnues comme accidents du travail en 2016 (source : assurance maladie)

**Page 4 :** la dynamique équipe FO DDFIP78

Ce numéro est dédié à une combattante exemplaire...



(existe aussi en version dématérialisée, encore plus beau et en couleurs)

## « En marche » pour une bonne année ?

Janvier c'est le mois des vœux. FO DDFIP 78 évidemment vous souhaite une très très heureuse année sur le plan personnel et une super forme, la super forme ! Néanmoins il nous paraît presque déplacé, voire hypocrite compte tenu du scénario qui nous attend au sein de notre ministère et plus largement dans la fonction publique de vous souhaiter une belle année professionnelle.

Augmentation de la CSG, PPCR qui correspond à un allongement des carrières, suppressions d'emplois massives programmées, réformes de services et fusions génératrices de nouveaux RPS, faire toujours plus avec moins...le programme n'est pas réjouissant.

« En marche » ça veut surtout dire « ça continue ! »



Regroupement des services RH, Fusion des SIP, fusion des SIE, suppression de brigades, fermetures de trésoreries, droit à l'erreur... où va-t-on ? FO DDFIP 78 pose depuis très longtemps déjà la question de la visibilité et demande quels sont les projets de fermetures, de restructurations à 2, 3 ou 5 ans ...mais il n'y a pas d'écho...

« En marche », c'est sûr mais pour aller où ?

Autrement dit :

**On ne sait pas où on va, mais on y va !! COMPRIS ?!!!**

**FORCE OUVRIERE FO**  
www.force-ouvriere.fr La force syndicale

Je soutiens FO, j'adhère !

De votre côté, à vos côtés.

FO, le syndicat qui est NET <http://fo-dgfip.fr>

# MERCATO DES DIRECTEURS



PLM

DD

Comme Neymar, P.L. Mariel a été transféré à Paris, pour un montant moins élevé mais pour « un poste qu'on ne pouvait pas refuser d'après ses propres mots ». Il est remplacé dans la « Champions League DDFIP78 » par M. D. Dahan dont on a pas pu pour l'instant apprécier les qualités de jeu...les rencontres étant pour l'instant suspendues...dû à un tacle en début de match sur le dialogue social...

D'autres joueurs et joueuses sont partis : Mme M Valière est partie à l'INRA .

M. JL Roques chef de pôle gestion publique est parti en tant que DDFIP en Charente. Qu'est devenu son très cher bureau ?

FO DDFIP 78, toujours serviable, a préparé la Petite Annonce ci-contre , reste plus qu' copier-coller et mettre en ligne ;) . Si on peut rendre service...

# Leboncoin

Vends bureau AGFIP état neuf presque jamais servi .  
Prix à débattre.

Petit rappel : souvenez-vous FO DDFIP 78 avait dénoncé (seule organisation syndicale à le faire) ce scandale d'un achat de bureau hors procédure régulière (acquis curieusement et surnoisement) pour la bagatelle de 13000 euros.

Cela nous avait valu une convocation chez le proviseur ...euh non chez le DDFIP de l'époque (M JF Stoll ) mais pas de procès en diffamation, ni de demande de droit de réponse...

Lien vers l'article de notre journal Brèves d'inFOs numéro 10 de Février 2012 /article en Une/ intitulé « OSS 117 dans L'homme au bureau d'or ! » sur notre site internet.

Photo d'illustration non contractuelle



Superbe affaire !! à saisir

## Wesh – wesh

### Le 26/01/18 Tchat avec le DG

Zyva Bruno , Snapchat avec filtres c'est pour quand ?



**FO , le syndicat qu'il vous faut ! YOOOHH !!**

Tchat, Facilitateurs de dialogue (appel à candidatures ddfip 78 du 2 janvier 2018), possibilité pour les OS nationales d'écrire à tous les agents...? Que cache cette frénésie soudaine de communication pour paraître cool et proche des agents... ?

Pour FO DDFIP 78, c'est juste de la COM bien superficielle et éphémère...

Il existe pourtant un autre moyen simple (et existant) d'être vraiment à leur écoute : écouter leurs représentants élus qui se font l'écho de leurs revendications ... mais c'est sûrement moins marrant qu'un tchat ... LOL , MDR, PTDR

## Le parcours du combattant des travailleurs handicapés (TH)

Notre ministère communique beaucoup et se félicite du taux de TH de notre ministère. C'est une bonne chose certes mais au delà du seul taux, il faut se pencher sur les réalités matérielles et conditions d'intégration dans les services.

L'adaptation au poste se limite souvent à un simple aménagement matériel minimal.

Pour FO 78, l'adaptation du poste doit être complète : visant l'aspect matériel certes mais aussi l'intégration dans l'équipe dans sa dimension psychologique notamment, l'accessibilité , les toilettes, les évacuations, mais aussi et surtout la politique d'objectifs où le flou reste entier et soumis à l'arbitraire.

Pour info : FO 78 a sollicité de rencontrer les correspondants handicap auprès de M Menette il y a maintenant ouh ....on attend toujours...

Mais on lâche pas...on sait pas lâcher ;)

Lors du dernier CT : nous avons demandé combien de nos collègues étaient identifiés par RH comme TH...

M.X Menette ,Pole Ressources, n'a pu répondre sur le champ... mais a néanmoins questionné en direct live la RH.

« 89 » est la réponse sachant que de nombreux collègues ne se manifestent pas forcément pour des raisons personnelles tout à fait respectables ou sachant peut être que cela leur causera plus de tracas...que de facilités...

# s'inFormer, se défendre

# Ecopaturages à Versailles et St Germain en laye

Lors du CT du 19 sept 2017 une proposition pour le moins originale a été faite par Mme Bernard, responsable de la Division Budget Immobilier Logistique (BIL) à savoir que BIL a envisagé de recourir à des moutons pour assurer l'entretien des espaces vers du site de St Germain en laye. Véridique ! location de mouton à 300 euros environ...



A l'annonce de cela : on regarde dans les coins ou derrière soi s'il n'y a pas une caméra cachée...

D'autres pistes sont à l'étude : des « ours vigiles » sur les sites à risques, des « rats laveurs » pour le ménage laissant à désirer sur certains CFP, des gardiens hiboux très vigilants, des girafes pour l'élagage, et une pieuvre pour le service courrier...

FO a indiqué qu'une telle mesure même si elle présente un caractère écologique et bucolique coûterait chère pour le buzz et les commentaires qu'elle générerait. Il semble d'ailleurs que M. Mariel ait partagé ce point de vue craignant qu'un canard connu (on reste à la ferme ou au zoo) pourrait s'emparer du sujet.

Pour sa part FO DDFIP 78 estime qu'il y a d'autres sujets prioritaires en terme d'entretien, et de logistique.

Encore récemment au CFP de St Germain en laye, c'est sous la menace d'uriner dans les lavabos que des travaux ont été faits...sur les toilettes.

On pourra bientôt à l'instar des commissariats de police faire un concours des CFP les plus délabrés.



«Ours vigile»

«hibou gardien»

Les contractuels de demain à la DGFIP...

## N HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

### Mutations :

Confiez-nous vos doubles de demande de mutation

### Evaluations Entretien :

N'hésitez pas à nous solliciter. Nous avons tous fait « langue de bois administrative » en 2ème langue. Nous saurons vous aider et décoder la « prose évaluatrice »

Le bilan de l'Assurance-maladie publié fait état de plus de 10 000 accidents du travail et 596 maladies professionnelles pour 2016. Les femmes sont les premières victimes. Extrait du journal LE MONDE | 16.01.2018

**Dépansions, troubles anxieux... Plus de 10 000 affections psychiques ont été reconnues comme accidents du travail en 2016, 596 l'ont été comme maladies professionnelles, indique l'Assurance-maladie. Ces chiffres, publiés mardi 16 janvier dans son bilan « Santé travail : enjeux et actions », révèlent une hausse continue sur cinq ans des troubles psychosociaux liés au travail, alors même que « le nombre d'accidents du travail d'autre nature baisse », précise Marine Jeantet, directrice des risques professionnels de l'Assurance-maladie. Entre 2011 et 2016, la part des affections psychiques dans l'ensemble des accidents du travail a progressé de 1 % à 1,6 %.**

Les assurés sont, il est vrai, de plus en plus nombreux à demander la reconnaissance de leur affection psychique en maladie professionnelle, ce qui renforce la hausse. Depuis 2012, les demandes sont passées de 200 à 1 100 et devraient « avoisiner 1 500 en 2017 ». L'Assurance-maladie a validé 50 % des demandes de reconnaissance en maladie professionnelle et 70 % des demandes en accident du travail.

L'enjeu de l'étude est « d'une part de souligner que l'Assurance-maladie reconnaît les affections psychiques comme accident du travail et d'autre part, en période de contrainte budgétaire, d'identifier les secteurs et les salariés les plus touchés pour orienter les mesures préventives », explique M<sup>me</sup> Jeantet. La prise en charge des affections psychiques représentait environ 230 millions d'euros en 2016, sur un budget total de prestations de 8,2 milliards pour la branche risques professionnels.

### Deux « événements déclencheurs »

Quand une affection psychique est reconnue comme accident du travail, les soins sont pris en charge à 100 %, et l'accident donne lieu à réparation sous forme de rente à vie, le coût étant répercuté à l'employeur. La durée des arrêts de travail pour les affections psychiques est particulièrement longue, à savoir 112 jours contre 65 en moyenne pour les autres accidents du travail. Pour les maladies psychiques professionnelles, les durées moyennes d'arrêt de travail avoisinent 400 jours, mais les malades sont beaucoup moins nombreux – cependant sept fois plus qu'il y a cinq ans.

Deux « événements déclencheurs » sont à l'origine de la hausse des accidents du travail pour affections psychiques, en proportion « à peu près égale », souligne le rapport de l'Assurance-maladie. D'une part, un choc ou stress lié à un événement violent externe à l'entreprise (agression, braquage, attentat... sur le lieu de travail) et d'autre part, les conditions de travail. La reconnaissance des troubles psychiques au titre des accidents du travail se base sur le certificat médical qui décrit l'accident et ses circonstances.

En termes d'entreprises, trois secteurs d'activité concentrent environ la moitié des cas d'affections psychiques : le médico-social (18 %), le transport (15 %) et le commerce de détail (13 %), qui ont en commun leur lien avec le public.

L'exposition au stress, aux violences internes ou externes à l'entreprise peuvent avoir des conséquences sur la santé des salariés, « en termes de maladies cardiovasculaires, de troubles musculo-squelettiques,

Suite page 4

## La dynamique équipe de F.O-DGFIP 78 CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ NOUS

fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr

### **SECRETAIRE DEPARTEMENTAL (permanent):**

**Alain BOUM (CFP Poissy) :**

**01 30 65 14 49**

### **SECRETAIRE DEPARTEMENTAL Adjoint:**

**Jean-Marc LE-CORRONC (CFP Poissy – 5<sup>e</sup>BDV) :**

**01 30 65 60 82**

### **TRESORIER DEPARTEMENTAL :**

**Rémy BEUNARD (ESI Versailles)**

#### DDFIP V16

Olivier TROQUET  
Fernando BANO  
Catherine LE MAILLOUX  
Waly DIEYE

#### Equipe Mobile de Remplacement

Monaïm DOUITE

#### Trésoreries Rambouillet Collectivités Locales et Ets Hospitaliers

Corinne MASSE

#### Trésorerie PLAISIR ETS HOSP

Christophe HALLIER

#### Trésorerie YVELINES AMENDES

Meryll DEMARCQ

#### Trésorerie MAULE :

Hélène SUTRA

#### Trésorerie VESINET

Sébastien REFAIT

#### CFP POISSY

Ornella MICHINEAU

#### CFP ST GERMAIN EN LAYE

Jérôme GOTUWKA

Didier MARKA

#### HDF HOUILLES :

Jenny AYRAL

#### CFP PLAISIR :

Fabienne SOHIER-VAUGARNY

#### CFP RAMBOUILLET

Nathalie DELEGLISE

#### CFP DES MUREAUX

Gilles SOLBES

#### HDF MANTES :

Béatrice LEMOAL

#### CFP ST QUENTIN

Meryll DEMARCQ

#### CFP VERSAILLES V12 :

Guillaume PADIOUX

Marie Christine CARENA

## Plus FOrts ensemble

Rejoignez un VRAI syndicat



La vraie bonne résolution de début d'année . C'est décidé !!

**FORCE OUVRIERE**  
www.force-ouvriere.fr



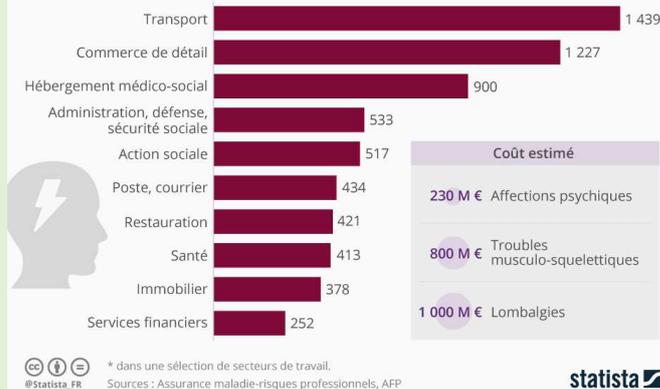
## Je me syndique FO DGFIP !

troubles anxio-dépressifs, d'épuisement professionnel, voire de suicide », rappelle l'Assurance-maladie, qui recense entre dix et trente suicides reconnus comme accidents du travail.

Les affections psychiques qui font l'objet de reconnaissance en maladie professionnelle sont des dépressions, largement majoritaires (77 %), puis des troubles anxieux (11 %), des états de stress post-traumatique (10 %), et d'autres troubles mentaux et du comportement.

### Les affections psychiques au travail se multiplient

Affections psychiques liées au travail reconnues comme accident du travail en 2016\*



### L'âge le plus vulnérable : la quarantaine

Les salariés les plus touchés par les affections psychiques liées au travail sont d'abord les femmes (60 %), « ce qui est cohérent avec [leur] plus forte exposition aux risques psychosociaux (intensité du travail, faible autonomie d'organisation, conflit de valeurs) », commente l'étude. L'âge le plus vulnérable est la quarantaine (40 ans pour les femmes, 41 ans pour les hommes).

Et contrairement aux idées reçues, la catégorie socioprofessionnelle qui connaît le plus d'affections psychiques liées au travail est celle des employés. Les cadres n'enregistrent pas le plus grand nombre d'accidents de travail liés aux affections psychiques, mais c'est un risque plus important pour eux sur leur total d'accidents de travail.

L'Assurance-maladie invite les entreprises à renforcer leurs actions de prévention des risques psychosociaux et encourage les salariés à se tourner vers leurs représentants du personnel pour obtenir les déclarations de sinistres. Car lorsque ce sont les conditions de travail qui sont à l'origine d'une affection psychique, c'est à l'employeur de faire la déclaration d'accident de travail. « On comprend aisément que ce n'est pas simple pour le salarié de demander à son employeur de faire état des mauvaises conditions de travail. Il est donc essentiel d'améliorer l'information des représentants des salariés sur les droits et procédure de reconnaissance d'accidents du travail », conclut M<sup>me</sup> Jeantet.

En savoir plus sur

[http://www.lemonde.fr/sante/article/2018/01/16/l-assurance-maladie-confirme-la-hausse-des-affections-psychiques-liees-au-travail\\_5242253\\_1651302.html#wz8e1gtCxMV3DdUd.99](http://www.lemonde.fr/sante/article/2018/01/16/l-assurance-maladie-confirme-la-hausse-des-affections-psychiques-liees-au-travail_5242253_1651302.html#wz8e1gtCxMV3DdUd.99)

## Adhérer, c'est déjà agir. s'inFORMer pour réagir.